

veux dire. Par exemple, le 27 mars 1956, comme en fait foi la page 2744 du hansard, voici ce qu'il a dit:

A chaque augmentation du taux de la banque, des obligations que détenaient des Canadiens, y compris des obligations de l'État, ont perdu pour des millions de dollars de leur valeur.

Il n'y a eu aucune timidité ni aucune absence de déclarations de la part du gouvernement quand les taux d'intérêt ont semblé prendre une autre direction. Je rappelle que le 27 janvier 1958, comme en fait foi la page 4039 du hansard, le ministre des Finances n'estimait pas qu'il fût hors de propos de parler de la politique du gouvernement sur une question de cette nature. Voici ce qu'il a dit: "Cette politique de l'argent cher a été quelque peu adoucie, conformément à la ligne de conduite du gouvernement actuel". Il parlait des municipalités et autres questions connexes. Le premier ministre avait rencontré plus tôt les premiers ministres provinciaux, le 25 novembre 1957, et encore là, à cette conférence, il n'a fait preuve d'aucune timidité en discutant une question de cette nature. Il a dit: "Ici au Canada, les restrictions au crédit ont été relâchées tranquillement et progressivement au cours des trois derniers mois. Et il a ajouté:

Ceux qui suivent de près le marché des obligations l'auront remarqué, et cela comprend bon nombre d'entre vous ici, bien que le fait n'ait pas attiré l'attention autant qu'on aurait pu croire qu'il le méritait.

Je pourrais citer des textes de ce genre à l'infini. Le ministre des Finances, en énumérant, au cours de la campagne électorale, les éléments que les conservateurs avaient hérités des libéraux, a dit que l'un d'entre eux était les taux d'intérêt plus élevés qu'ils n'avaient jamais été dans notre génération. Le crédit était étouffé, a-t-il dit, par la politique de l'argent cher. Et il a poursuivi en ces termes:

L'argent est maintenant plus abondant, le taux du crédit et de l'intérêt a été très sensiblement réduit.

J'appellerai l'attention du ministre sur ce que le taux d'intérêt des bons du Trésor était de 4.42 p. 100 le lendemain du budget. Une semaine auparavant, il était de 4.33 p. 100, et la semaine précédente, encore de 4.22 p. 100. Le point le plus élevé jamais atteint antérieurement était de 4.08 p. 100; c'était le taux dont il s'était plaint. Il me semble donc que nous devrions obtenir du ministère d'autres renseignements officiels au sujet des intentions du gouvernement dans ce domaine, parce que les vis-à-vis n'ont jamais hésité, lorsque les intérêts baissaient à dire que c'était le résultat des principes appliqués par le gouvernement.

[M. Benidickson.]

Le gouverneur de la Banque du Canada, affirme, ainsi qu'on peut le voir à la page 3 de son récent rapport:

Je crois que ces craintes d'inflation se révéleront exagérées, surtout si l'on peut s'attendre à des mesures appropriées devant supprimer le déficit de l'État.

Le ministre nous a dit dans son exposé budgétaire, qu'il ne s'inquiète pas trop, plutôt qu'il ne s'attend pas à ce que le coût de la vie augmente sensiblement au cours de l'année prochaine ou des deux années à venir. Si le ministre et le gouverneur sont de cet avis, le ministre des Finances voudra sans doute nous dire à quoi tient cette politique de l'argent cher. Nous n'ignorons pas qu'elle juggle les investissements et que le recours aux placements américains est indûment élevé, surtout aux paliers de gouvernement inférieurs. Je suis d'ailleurs certain que la réclamation du président de la région urbaine de Toronto (M. Gardiner) n'a pas échappé au ministre des Finances. Le président ne critique généralement pas le gouvernement actuel, mais il s'est cru obligé de se plaindre et de pousser des hauts cris au sujet de la politique adoptée par le gouvernement fédéral dans la sphère des taux d'intérêt.

M. Stinson: Monsieur l'Orateur, avant que l'honorable député aborde un autre sujet, me permettrait-il une question?

M. Benidickson: Certainement.

M. Stinson: L'honorable député ne conviendrait-il pas que l'emprunt de conversion a été une bonne chose pour le Canada?

M. Benidickson: Monsieur l'Orateur, l'honorable député vient simplement de m'amener au sujet dont je voulais maintenant parler. Nous n'avons pas eu l'occasion de traiter, en nous appuyant sur des renseignements de bonne source, de la question de l'emprunt de conversion lorsque la Chambre s'est ajournée, à la dernière session. Le ministre des Finances (M. Fleming) ne voulait pas, ou ne pouvait pas, nous fournir alors beaucoup de renseignements sur le coût de cette opération, et ce n'est qu'à cette session que nous avons pu, bien entendu, obtenir quelques renseignements de cette nature.

L'honorable député qui m'interrompt n'ignore pas que le ministre des Finances a certes soutenu avec force que cette initiative a connu un succès complet. Il le répète si fréquemment que j'imagine que bon nombre de Canadiens se demandent si le ministre n'insiste pas trop.

Une voix: C'est ce que dit M. Coyne.

M. Benidickson: Je vais soulever certaines questions que tous les honorables députés devraient étudier très soigneusement, surtout